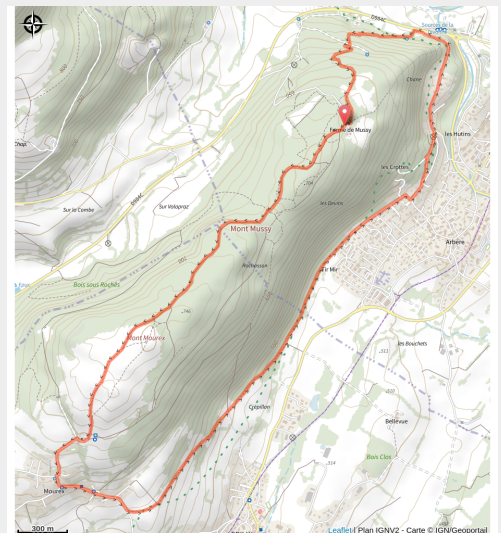


Parcours VTT 82 - bleu - Les Rochassons - Espace FFC Ain Forestière

Ain - Divonne-les-Bains



Départ (©AMbarbe)



Ce parcours offre aux vététistes une découverte complète des lieux, à travers pâturages et forêts, sur les chemins imprégnés de l'histoire locale. Il offre également un magnifique panorama.

Ce circuit au départ du Mont Mourex s'évade rapidement en forêt, traversant également des jolis pâturages avec la belle vue sur le Mont Blanc, point incontournable du circuit. Il vous ramène à l'air frais ou pourrez profiter de la différence d'essence d'arbre que regroupent les lieux.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 10

Longueur : 9.2 km

Dénivelé positif : 272 m

Difficulté : Niveau bleu - Modéré

Type : Boucle

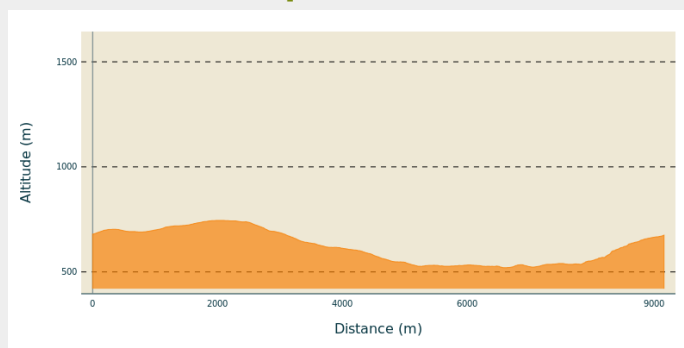
Itinéraire

Départ : Divonne-les-Bains

Balisage : Itinéraire VTT Sports cyclistes

Communes : 1. Divonne-les-Bains
2. Grilly

Profil altimétrique



Altitude min 520 m Altitude max 745 m

Suivre le balisage VTT/FFC n°82

Praticable : de mai à octobre.

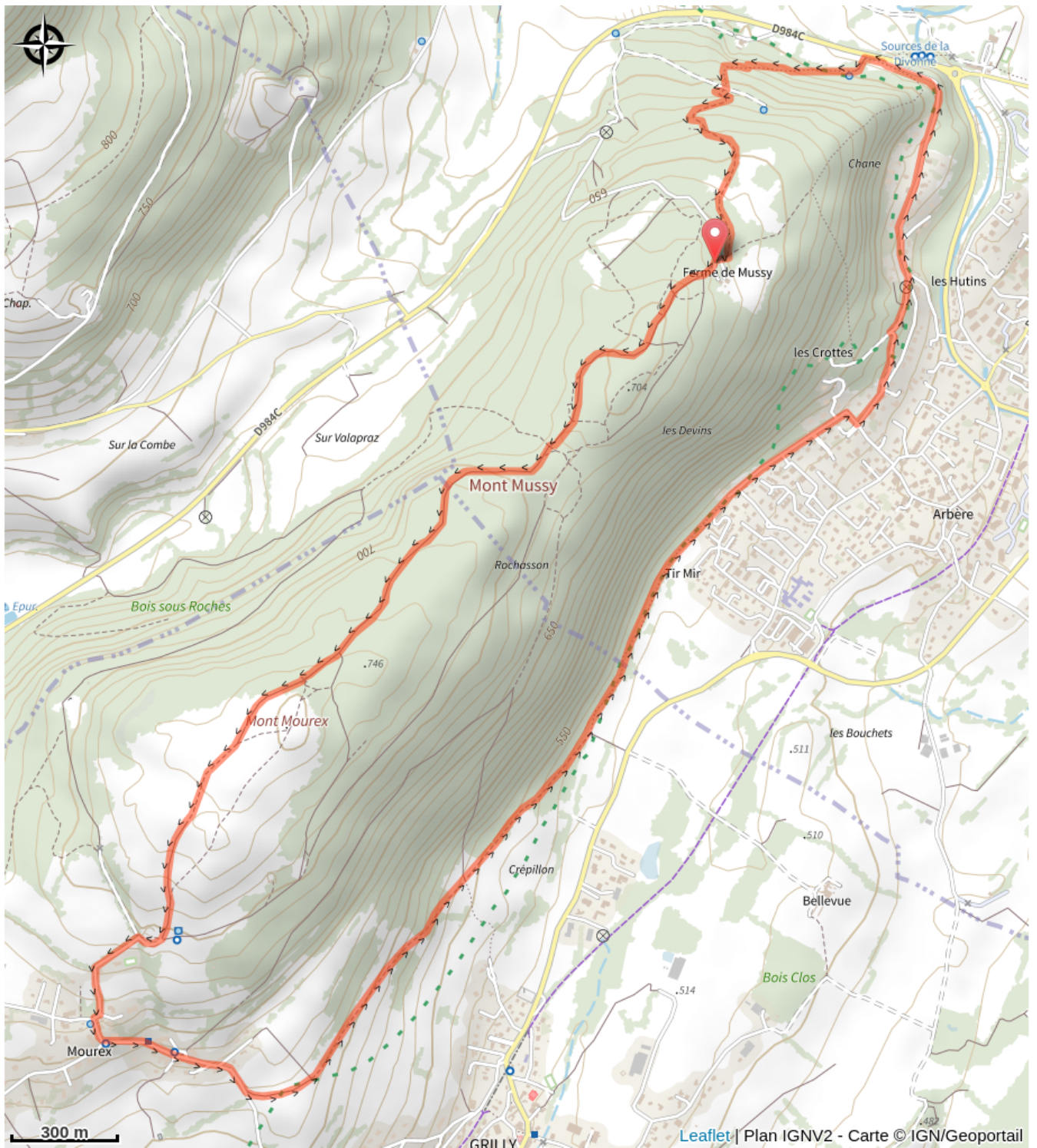
Site web (URL) : <https://www.paysdegexagglo.fr/>

Téléphone : 04 50 42 65 00

Mél : accueil@divonnelesbains.com

Mél : info@paysdegexagglo.fr

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

i En forêt

i En montagne

i En plein air

i Label VTT - FFC

⚠ Recommandations

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Il est fortement déconseillé de pratiquer avec un animal de compagnie.

Infos complémentaires

Le VTT comme vous ne l'avez jamais lu !

Rouler en toute sécurité, c'est facile et amusant !

Suivez les sentiers balisés : Ces sentiers sont vos meilleurs amis ! Ils sont là pour vous guider et vous offrir une balade en toute sécurité. Et n'oubliez pas de respecter le sens de la marche, histoire de ne pas croiser de surprises inattendues. Restez réalistes et prudents : Vous êtes un héros sur deux roues, mais même les héros connaissent leurs limites. Gardez le contrôle de votre vitesse pour éviter les mésaventures.

Politesse et prudence : Quand vous dépassez ou croisez d'autres randonneurs, rappelez-vous que les piétons sont rois. Un sourire et un mot gentil peuvent faire toute la différence !

Vérifiez votre bolide : Avant de partir, assurez-vous que votre VTT est en pleine forme. Et n'oubliez pas d'emporter un kit de réparation, juste au cas où.

Si vous partez en solo : Informez vos proches de votre itinéraire. Mieux vaut prévenir que guérir, n'est-ce pas ?

Le casque, votre meilleur ami : Porter un casque, c'est comme mettre une cape de super-héros. Vous êtes prêt à tout affronter !

Respect des propriétés privées : Les chemins traversent parfois des terrains privés ou cultivés. Respectez-les comme si c'était votre jardin.

Attention aux engins agricoles et forestiers : Ils sont grands, ils sont forts, et ils ont

la priorité. Restez vigilants !

Fermez les barrières derrière vous : C'est un geste simple qui évite bien des ennuis.

Laissez la nature telle qu'elle est : Ne cueillez pas les fleurs, les fruits ou les champignons. Ils sont plus beaux dans la nature !

Respectez les animaux sauvages : Ne les dérangez pas. Ils apprécient la tranquillité autant que vous.

Déchets, zéro trace : Gardez vos déchets avec vous et soyez discret. La nature vous dira merci !

Amusez-vous bien sur les sentiers et profitez de chaque instant en pleine nature !



Matériel

Carte IGN : 3327.ET

Comment venir ?

Parking conseillé

Mont Mussy

Source

Aintourisme

<http://www.ain-tourisme.com>